

Hommage aux victimes de la catastrophe aérienne de Charm el-Cheikh

M. LE MAIRE : Je voudrais vous rappeler un petit instant ce qui s'est passé pendant la période des fêtes de fin d'année. Alors que celles-ci touchaient à leur fin et que certains d'entre nous s'apprêtaient à reprendre le cours normal de leurs activités, il nous est parvenu la terrible nouvelle de la catastrophe aérienne de Charm el-Cheikh. C'est avec une grande émotion et beaucoup de tristesse que nous avons suivi ce tragique événement qui a coûté la vie à 148 personnes dont certaines originaires de notre agglomération et de la région. L'avion charter égyptien qui les ramenait à Paris via Le Caire, s'est, vous le savez, abîmé en Mer Rouge quelques instants après le décollage. Au nombre des victimes se comptent des familles entières et parmi elles, Philippe, Géraldine et Charline DECREUX, qui habitaient à la Malate. M. et Mme DECREUX étaient des fournisseurs de la Ville puisqu'ils avaient une activité de clôture et ils travaillaient pour nous avec beaucoup de conscience professionnelle. Ils habitaient sur la commune de Montfaucon mais exerçaient une grande part de leur activité sur notre ville de Besançon et ils participaient à la vie associative de notre ville. La petite Charline était d'ailleurs élève en classe de 5^{ème} au Collège Lumière à Besançon. De même, Philippe FOUCHARD, originaire de notre région et dont la sœur habite à Besançon, sa femme, Annie, et neuf autres membres de sa famille ont été décimés lors de cette catastrophe aérienne.

En hommage aux victimes et par respect pour leurs familles, j'ai tenu, en ce début de séance, à associer l'ensemble du Conseil Municipal à ce tragique événement et je vous demande, en conséquence, d'observer en leur mémoire une minute de silence.

Dont acte.